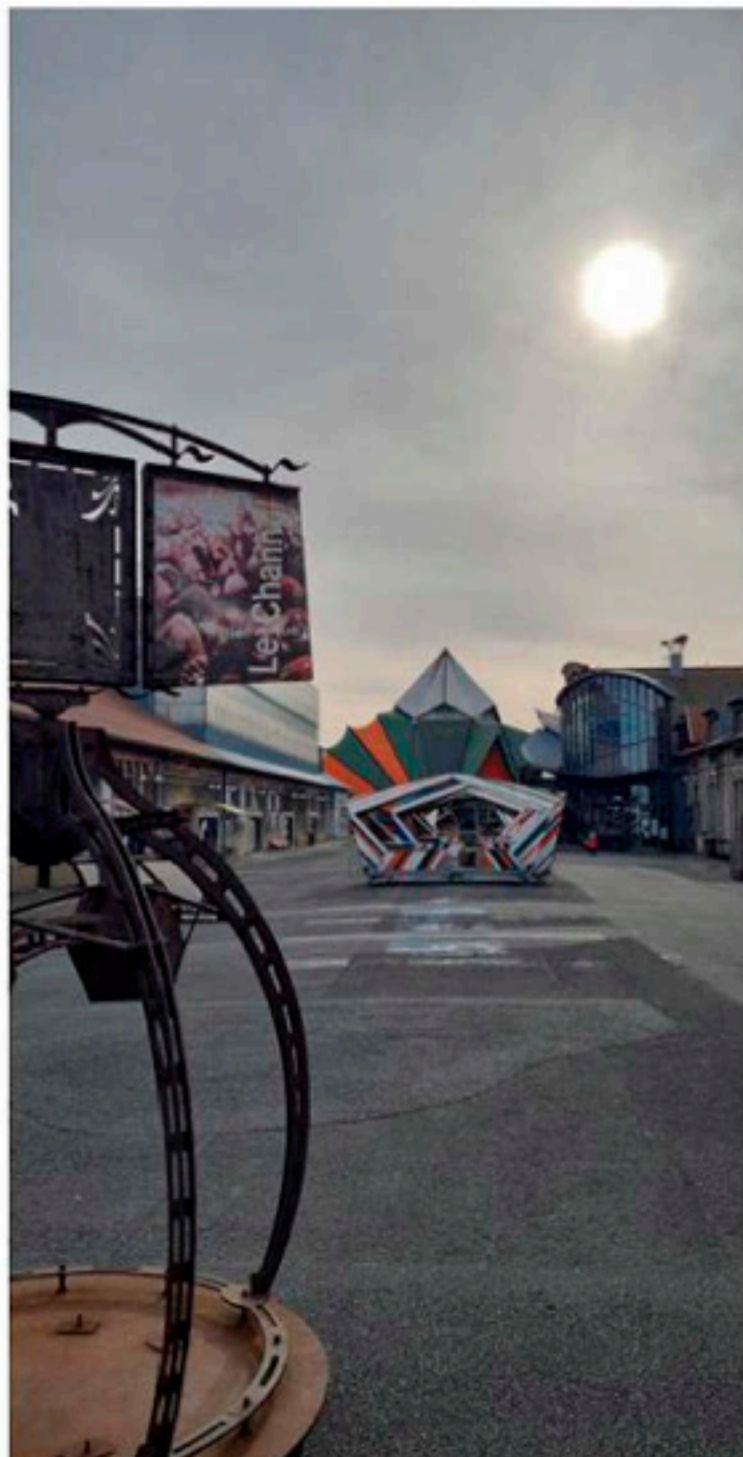


LE CHANNEL OU LA COMMUNE DE PARIS ?



Comme Nord Littoral l'indiquait le 6 mars dernier, une rencontre aura bien lieu le 18 mars prochain au sein de la scène nationale pour évoquer les tensions avec la Ville. « C'est l'avenir de la scène nationale, entendue comme une structure dont l'autonomie est reconnue, qui est en jeu » précise le Channel qui encourage le public à venir en nombre. « Vous êtes nombreux à nous solliciter et à nous poser des questions. Nous avons pensé utile de faire le point avec vous. Nous vous invitons donc à une rencontre publique au sujet de cette situation », précise l'équipe dans un mail envoyé à celles et ceux qui ont l'habitude d'assister à des spectacles.

Le choix de la date est lourd de symbole : le 18 mars, c'est aussi la date historique du début du soulèvement de la commune de Paris, lors de « l'année terrible » de 1871. On rappellera qu'il s'agissait d'un soulèvement populaire s'autoproclamant commune autonome du gouvernement versaillais, chacun s'accusant mutuellement de trahison et d'arrière-pensées politiques coupables. En espérant une fin moins tragique ici.

Désaccord



Retraite au Channel :
très peu pour lui

L'adjoint au maire de Calais Patrice Cambraye, déçu du parti d'Emmanuel Macron qu'il avait soutenu dès ses débuts, s'est joint au mouvement contre la réforme des retraites. Mais après la retraite aux flambeaux du 3 mars, il a fait savoir à son syndicat, la CFDT, qu'il ne participerait plus aux mobilisations locales. La raison ? Le discours de Francis Peduzzi, directeur du Channel, lu par la représentante de Sud en soutien à la scène nationale à la toute fin de la manifestation. « Cette marche s'est traduite par un plaidoyer contre Natacha Bouchart (...) C'est une basse manœuvre de Sud et des Insoumis » s'insurge l'élue de la majorité qui demeure opposé à la réforme en l'état : « Il faut reformer les retraites mais pas de cette façon. La priorité, c'est la prise en compte de la pénibilité. »